



## PENSION ALIMENTAIRE non paiement

Par **VIVIENO**, le **29/05/2013** à **08:23**

Bonjour

Suite au non paiement de la pension alimentaire de mon ex mari , j ai du faire appel a un huissier pour saisir ses rémunérations,

Il travail en tant que saisonnier donc 6 mois de travail par an et 6 mois de chômage

Nous avons donc saisie ses allocation chômage pendant 3 mois tout se passait bien mais voila qu il retravail donc rebellotte saisie chez son nouvel employeur

Sauf qu il est malin il travail aujourd hui a mi temps donc touche environ dans les 450 euros de son employeur + il est completé par les assedic à la hauteur du droit de ses allocations environ 500 euros (au chômage il touchait dans les 1000 euros)

Comment faire car pour saisir l employeur ba on peut pas car il faut lui laisser le minimum vital ok et pout les assedic c est pareil !!!!!alors qu au final il touche par mois 450+500 du 950 euros par mois

Merci d avance pour votre aide

vivieno.